Comment voter dans un système majoritaire

Les élus ne sont pas répartis en proportion du nombre de voix. Si donc vous désirez donner une place au groupe Arc-en-ciel, votre manière de voter a son importance.

Chaque électeur dispose de 35 voix (pour les 35 sièges à repourvoir) au premier tour.

Arc-en-ciel ne peut pas et surtout ne veut pas présenter 35 candidats, puisque nous défendons la diversité politique.

Si vous désirez que cette diversité devienne réalité à Yvorne,

- votez UNIQUEMENT pour des candidats Arc-en-ciel,
- ne doublez pas les noms, sous peine d'annulation de votre vote,
- n'utilisez pas les possibilités de suffrages restants.

Ceci est également valable pour l'élection à la Municipalité, les seconds tours de scrutin et l'élection des suppléants.

On en arrive à ce paradoxe : pour obtenir davantage de démocratie, vous n'utiliserez pas entièrement votre droit démocratique...

Calendrier des élections :

13 mars, premier tour (Conseil et Municipalité) 3 avril, second tour (Conseil et Municipalité) 15 mai, élection des suppléants et du Syndic

Pour nous écrire :

Une adresse postale:

Groupe Arc-en-ciel 1853 Yvorne

Notre site Internet est en construction :

www.arcenciel-yvorne.ch

Retrouvez sur Facebook
le « Groupe Arc-en-ciel »!

Nous continuons d'imprimer notre gazette sur du papier recyclé



La Gazette

N°8 Février 2011



Nos objectifs politiques

- > Suivre les dossiers de la Commune avec l'optique du développement durable et faire des propositions adaptées.
- Encourager des actions qui favorisent l'implication et la **participation des citoyens** (des réunions informatives, un véritable dialogue au sein du Conseil communal).
- Inciter la Commune à s'associer aux différents projets intercommunaux de la région et aux débats qui s'en suivent, car nous faisons partie du Chablais!

Editorial

Voilà que le **groupe Arc-en-ciel** prend un coup de « vieux » en se présentant à Yvorne pour une 2^e législature. Certaines voix laissaient entendre qu'il serait éphémère, comme l'arc-en-ciel qui illumine parfois notre coteau. Le groupe est toujours présent, plus engagé et défini que jamais, et propose 11 personnes au Conseil communal et une à la Municipalité.

Présents, nous le sommes parce que nous souhaitons favoriser la diversification des opinions dans la commune. Imaginez un seul parti représenté au Conseil et à la Municipalité, cela ne donnerait-il pas un goût d'autocratie ?

Présents aussi pour poursuivre une sensibilisation et pousser à des prises de position dans le sens du développement durable. Lisez nos orientations et objectifs, comme notre bilan, qui vous en diront davantage.

Présents, nous le restons malgré le système électoral majoritaire qui induit un biais en n'octroyant pas le nombre de sièges en fonction du pourcentage obtenu. Si vous êtes pour la diversité au Conseil et à la Municipalité, nous vous proposons de bien lire nos suggestions de vote afin de donner une chance réelle à notre groupe et à la démocratie dans la commune.

Suzanne Wagner, présidente

Notre orientation

Arc-en-ciel est un groupe d'opinions libres.

Ses membres viennent de différents horizons politiques.

Leur point commun est de promouvoir à Yvorne une politique ouverte au débat et visant le **développement durable.**

Le développement est durable quand il satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre les possibilités des générations futures à satisfaire les leurs.

Il repose sur 3 axes totalement interdépendants:



Notre bilan depuis 2006

Depuis la création du groupe Arc-en-ciel, nous avons :

- obtenu en 2006 l'élection de Camille Bütikofer et Danielle Nicolier au Conseil communal, première élection de membres ni libéraux ni radicaux et, de surcroît, de deux femmes, peu représentées en politique à Yvorne;
- contribué activement à la création des zones 30 km/h à Yvorne :
- pris clairement position pour la fusion des communes d'Aigle, Leysin et Yvorne;
- animations organisé ouvertes à toutes et tous sur divers thèmes touchant à la fois les intérêts d'Yvorne et le développement durable : visite d'une entreprise vuargnéranne, de la déchetterie d'Aigle, de l'Ile des Clous, visite et conférence au sujet du débordement du conférence Torrent. sur l'accueil de jour des enfants et balade entre Leysin, Aigle et Yvorne en faveur de la fusion des trois communes ;

 créé la Gazette Arc-en-ciel distribuée tous ménages, afin de susciter le débat citoyen et l'information communale en dehors du seul Conseil communal.

Notre persévérance à faire exister cette Gazette a poussé la commune à publier le journal « Le Vuargnéran », que nous saluons.

Devenez membres d'Arc-en-ciel!

Notre activité est financée nos par cotisations de membres. Devenez donc vous aussi membre sympathisant ou même active ou actif nous aider à pour informer faire et campagne!

Cotisations:

Individuelle: 20.-Couple: 30.c.p. 17-508825-4